



JOURNAL OFFICIEL

# HEBDO F@OT 21

N°6

JOURNAL DU 12 SEPTEMBRE 2020

**L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE  
aura lieu le VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 à 19H00  
A CHATILLON SUR SEINE  
Salle Polyvalente Luc Schreder**

Nous vous communiquerons dans les jours à venir les détails de l'organisation de l'assemblée générale

## ARBITRE AUXILIAIRE

La saison 2020/2021 va recommencer ce week-end.

Au vue de la situation sanitaire actuelle et à titre exceptionnel, la Commission Départementale de l'arbitrage a décidé de faire apposer, par la LBF, le cachet Arbitre Auxiliaire sur les licences des dirigeants ayant Recyclé ou passé l'Examen lors de la saison 2019/2020.

Comme chaque saison des sessions arbitre auxiliaire seront mises en place **mais uniquement pour les Examens.**

Les premières sessions auront lieu les

- 25/092020 à PRECY à la Salle ERL (à Côté du Gymnase) à 19h30
- 09/10/2020 à VOULAINES LES TEMPLIERS - Salle municipale, (place de l'église) à 19 h 30
- 30/10/2020 à SEURRE – Salle des Fêtes à 19 h 30

Le District est à la recherche de salle pour les secteurs suivants

- SECTEUR VAL DE SAONE
- SECTEUR DE LA TILLE
- SECTEUR BEAUNE 1
- SECTEUR BEAUNE 2

Pour les 2 secteurs de BEAUNE, nous recherchons un club central pouvant accueillir les clubs de ces secteurs afin qu'il n'y ait pas un trop grand kilométrage pour chacun.

**Les dates des sessions au Siège du District vous seront communiquées sur le site du district**

Les sessions seront de maximum 15 personnes. Les salles devront avoir une capacité de 30 personnes afin de respecter la distanciation de 1 m.

Les clubs accueillant devront fournir du gel hydro alcoolique.

Les participants devront porter un masque OBLIGATOIREMENT et apporter leur matériel pour écrire.

Les clubs pourront se rendre dans les secteurs de leur choix et auront l'obligation s'inscrire, en envoyant un mail au secrétariat ([achapon@cote-dor.fff.fr](mailto:achapon@cote-dor.fff.fr))

## AGENDA

### **Lundi 14 Septembre**

Comité Directeur à 18h30

### **Vendredi 18 Septembre 2020**

CDA – OBSERVATEURS de 18 h 30

# PROCES VERBAUX

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS SENIORS – JEUNES – FEMININES et FOOTBALL DIVERSIFIE

PV N° 10 CC/4

REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2020

**PRESIDENCE** : M. LECOUR Bernard

**PRESENTS** : MM. BRUNEL, NAUDET, BELORGEY, FREREJACQUES, FAORO, BELORGEY

### I - CHAMPIONNATS SENIORS 2020/2021

Seniors Départementale 4

POULE A	POULE B	POULE C
Belan 1	Bligny 1	F.C.A.B 2
U.C.C.F 3	Manlay 2	Marey 2
Montigny/Aube1	E.S Morvandelle 2	E.S.V .O 2
Precy 1	Semur Epoisses 3	A.J . Sacribaine Lery 1
St Remy 3	St Euphrone 2	Ent.F. Villages 3
Touillon 1	Ent Montbard Venarey 4	C.C.O.F 2
POULE D	POULE E	POULE F
Ent Bligny 2	Ahuy Fc 2	As D.D.O.M 2
Dijon Dinamo 2	Afrique F.D. 1	Dijon Toison D'Or 1
Plombieres 3	U.F.C.O 2	Ent Tart Haut Var 2
Sombernon Gissey 2	Ouges 2	Champdotre Longeault 2
Cf Talant 1	Remilly 2	Vingeanne Fc 2
Vitteaux 2	Ruffey Ste Marie 2	Fcnsc 3

POULE G
Auxonne 2
Genlis As 3
Les Maillys F.C. 1
Magny S/Tille 1
Seurre 1
St Jean Losne 4

### **PHASE HAUTE :**

A l'issue de la Phase Automne,  
Accéderont en phase haute les deux 1ers et les quatre meilleurs 3èmes de la Première Phase.  
Trois groupes de six équipes.

**A l'issue de la Printemps :** En Phase Haute accéléreront en D3 : voir « tableau accession » qui sera communiqué prochainement.

### **1.1 TIRAGES AU SORT DES COUPES**

La Commission a procédé aux tirages au sort du 1<sup>er</sup> tour des coupes :  
Les rencontres se dérouleront le **20 Septembre 2020 à 15 h 00** sur le terrain du club premier nommé

**La Commission des Compétitions décide EXCEPTIONNELLEMENT de supprimer les prolongations jusqu'aux demi-finales. Seule la Finale reste soumise à d'éventuelles prolongations.**  
**Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.**

#### **COUPE F BACHELARD D1**

14 équipes

6 matches

**2 clubs exempts :** PLOMBIERES et U.S.S.E. (qualifiés en Coupe de France)

Gevrey Chambert	1	Vingeanne Fc	1
Aiserey Izeure	1	Asptt Dijon	2
Fauverney	2	Saulon Corcelles	1
St Remy	1	Tilles F.C.	1
Ouges	1	Quetigny	3
Montbard Venarey	1	St Jean Losne	2

#### **COUPE F BACHELARD D2**

28 équipes.

12 matches.

**4 clubs exempts :** BRESSEY et ECHENON (qualifiés en Coupe de France), F.C.N.C.S. et GEVREY 2.

Beaune As	2	Savigny Chassagne	1
As Fontaine D'Ouche	1	Dijon U.L.F.E.	1
Longvic	2	Manlay	1
Lacanche	1	Is-Selongey	4
Marsannay	2	St Apollinair	3
E.S.V.O	1	Gresilles F.C	1
Sombernon Gissey Fc	1	U.C.C.F	1
Champdotre Longeault	1	F.C. C. L.	2
St Remy	2	Daix	1
Fontaine Les Dijon	2	Uscd	2
Marey	1	Chevigny St Sr	2
Val De Norge Fc	1	Montbard Venarey	2

**COUPE DE COTE D'OR D3 – D4**

72 équipes.

34 matches.

**4 clubs exempts** : DIJON MUNICIPAUX, ENSEIGNANTS et CHENOVE MUNICIPAUX (qualifiés en Coupe de France F.E.) et ATLAS

Bligny	1	Meursault	2
Genlis	2	Longchamp	1
Perrigny L/Di	1	Chevigny St Sr	3
Precy	1	Dijon Toison D'Or	1
Manlay	2	Merceuil	1
Plombières	2	Groupama Sports	1
Dijon - A.S. Poussot	1	Cf Talant	1
Echenon	2	St Jean Losne	3
Auxonne	2	A.S.D.D.O.M	1
E.F. Villages	2	Is-Selongey	5
E.S.V.O	2	Vitteaux	1
Ent Tart Haut Var.	1	Til Chatel	1
Jeunesse Mahoraise	1	Fauverney	3
Sombernon Gissey Fc	2	Fcncs	2
Les Maillys F.C.	1	Seurre	1
Champdotre Longeault	2	Mirebellois Pont/Lam	2
Fc Fenay	1	Pouilly En Auxois	2
St Remy	3	Semur Epoisses	2
Ouges	2	Saulon Corcelles	2
Remilly/Tille	1	Afrique F.D.	1
St Euphrone	1	E.S Morvandelle	1
Vingeanne Fc	3	Gresilles F.C	2
Ahuy Fc	1	Marey	2
Ruffey Ste Marie	1	Dijon Dinamo	1
Bressey Spartak	2	U.F.C.O	1
Tilles F.C.	2	Magny S/Tille	1
Touillon	1	C.C.O.F	1
U.C.C.F	2	F.C.A.B	1
Savigny Chassagne	2	F.C. C. L.	3
Belan	1	Chamesson F.C.	1
Montigny/Aube	1	Montbard Venarey	3
Dijon Usc	3	A.J. Sacribaine Lery	1
Nolay	1	Vougeot	1
Val De Norge Fc	2	Brazey En Plaine	1

**Les prochains tirages des Coupes D1, D2 et D3 – D4 se feront le mercredi 7 Octobre.  
Les tirages se feront à huis clos.**

## 1.2 CHANGEMENTS DE DATES/HORAIRES

### RAPPEL :

Pour une modification de la date d'une rencontre, les demandes pour être acceptées devront proposer prioritairement une date AVANT la date figurant au calendrier. Une date ultérieure réservée à des matches remis ou des matches de sélection ne pourra en aucun cas être acceptée.

La Commission des Compétition rappelle aux clubs le délai de 6 jours pour faire une demande (obligatoirement via Footclubs) pour un changement de date en D1 – D2 – D3 et D4 **TOUTE DEMANDE HORS – DELAI POURRA ETRE REFUSEE.**

Numéro match	DIVISION	POULE	RENCONTRES		DATE DU MATCH	HEURE DU MATCH	DEMANDE changement date	DEMANDE changement heure	DEMANDE changement installation
22760881	D2	B	MANLAY	1 MARSANNAY	2 13/09/2020	15H		18H	
22760702	D2	A	MAREY	1 CHEVIGNY ST SR	2 13/09/2020	15H	12/09/2020	18H	
22761066	D3	A	E.S MORVANDELLE	1 AHUY FC	1 13/09/2020	15H			STADE MICHEL CORCELLES à LA ROCHE EN BRENIL
22761460	D3	D	FAUVERNEY	3 DIJON DINAMO	1 13/09/2020	12H30		15H	

**Les clubs désirant jouer en nocturne doivent avoir un éclairage contrôlé par la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives.**

### La commission, en possession de l'accord des clubs, inverse les rencontres suivantes, soit :

- **Match ALLER** 22760522 – D1 ASPTT DIJON 2 – ST JEAN DE LOSNE 2 du 13/09/2020 se jouera sur le terrain de ST JEAN DE LOSNE.
- **Match RETOUR** 22760613 – D1 ST JEAN DE LOSNE 2 – ASPTT DIJON 2 du 07/02/2021 se jouera à sur le terrain de ASPTT DIJON
- **Match ALLER** 22760885 – D2 B ASFO - SAVIGNY CHASSAGNE du 13/09/2020 se jouera à sur le terrain de SAVIGNY LES BEAUNE
- **Match RETOUR** 22760976- D2 - SAVIGNY CHASSAGNE – ASFO du 7/02/2020 se jouera à sur le terrain de la FONTAINE D'OUICHE.
- **Match ALLER** 22760880 – D2 B BRESSEY SPARTAK – ST APOLLINAIRE 3 du 13/09/2020 se jouera à sur le terrain de ST APOLLINAIRE à **17 H 00**
- **Match RETOUR** 22760971- D2 B ST APOLLINAIRE 3 – BRESSEY SPARTAK du 7/02/2020 se jouera à sur le terrain de BRESSEY

## 1.3 MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 45, la Commission dit que les clubs dont la liste suit peuvent obtenir, sur leur demande, les mutations supplémentaires indiquées, sous réserve d'en informer la Commission des Compétitions du District avant le **20 août 2020** en précisant l'équipe du club qui bénéficiera de ces dispositions :

CLUB	NOMBRES DE MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES	REPONSES EQUIPE OU JOUERA LA/LES MUTATION(S)
AS BEAUNOISE	2	
ECHENON	1	
FC GRESILLES	1	
MEURSAULT	1	
QUETIGNY	1	
SAULON CORCELLES	1	
SAVIGNY CHASSAGNE	1	EQUIPE A (D2)

ST APOLLINAIRE	1	
TIL CHATEL	1	
USCD	1	EQUIPE B (D2)

**A partir du 13 Septembre, les clubs n'ayant pas désigné l'équipe dans laquelle ils engagent une mutation supplémentaire ne pourront plus choisir.**

## 1.4 COURRIELS

**De PLOMBIERES du 2/09/2020** : informant la commission qu'au vu des conditions climatiques, les rencontres pourront avoir lieu sur le terrain stabilisé.

### De OUGES

- ✓ **Du 27/08/2020** : demandant une dérogation pour faire jouer 2 joueurs U16 en U15. La Commission ne peut pas déroger aux règlements généraux de la FFF.
- ✓ **du 2/09/2020** : concernant les obligations des équipes de jeunes. Le Secrétariat a répondu.

**De DINAMO du 1/09/2020** : concernant les obligations des équipes de jeunes. Le Secrétariat a répondu.

**De la Mairie de Dijon** concernant l'utilisation des installations sportives municipales durant la situation sanitaire du moment.

**Du DFCO** concernant les dispositions mises en place durant la situation sanitaire.

**De FCCL** : informant la Commission de l'impraticabilité du terrain de CORGOLOIN pendant les travaux de réfection. Le club évoluera à LADOIX.

**De EF VILLAGES** : demandant que leur équipe B jouant à SAVIGNY LE SEC joue à 12h30 lorsque leur équipe A joue à 15h à MESSIGNY.

Accord pour jouer à 12 heures (règlement lié à la crise sanitaire de la COVID-19)

**De SEURRE** : nous informant du changement de couleur des maillots. Les nouvelles couleurs sont Maillots : bordeaux (lie de vin), noir avec des écritures blanches.

**De BRESSEY SPARTAK** : Les matches à domicile des équipes A et B se joueront au stade des sablières à CESSEY.

## II. CHAMPIONNATS JEUNES 2020/2021

### 2.1 MATCHS REMIS

Suite aux qualifications des équipes de MVF 1 – LONGVIC 1 – BEAUNE 1 – QUETIGNY 1 – CHEVIGNY ST SR 1 – DAIX 1 au deuxième tour de la Coupe Gambardella qui se déroulera le 27/09/2020.

La commission remet à une date ultérieure les matches ci-dessous :

- 22772289 U18 D1 QUETIGNY 1 – IS SELONGEY 2
- 22772290 U18 D1 MVF 1 – DAIX 1
- 22772291 U18 D1 BEAUNE 1 – GEVREY 1
- 23061701 U18 D2 – B CHEVIGNY ST SR – LONGVIC

## 2.2 CHANGEMENT DE DATE/HORAIRE

### RAPPEL :

Pour une modification de la date d'une rencontre, les demandes pour être acceptées devront proposer prioritairement une date AVANT la date figurant au calendrier. Une date ultérieure réservée à des matches remis ou des matches de sélection ne pourra en aucun cas être acceptée.

La Commission des Compétition rappelle aux clubs le délai de 6 jours pour faire une demande (obligatoirement via Footclubs) pour un changement de date en U18 – U15 – U13 **TOUTE DEMANDE HORS – DELAI POURRA ETRE REFUSEE.**

**Aucune remise de match ne peut s'effectuer sans l'accord du District**

**La commission prend connaissance de la demande des clubs et des accords écrits pour les rencontres suivantes**

Numéro match	DIVISION	POULE	RENCONTRES			DATE DU MATCH	HEURE DU MATCH	DEMANDE changement date	DEMANDE changement heure	DEMANDE changement installation
22772330	U15 D1	A	DFCO (FEM)	3	GEVREY CHAMBERT	1	19/09/2020	14H	03/10/2020	15H
22787233	U13 D1	A	DFCO	1	CHEVIGNY ST SR	1	26/09/2020	14H	30/09/2020	18H15

## 2.3 ETUDE DES CANDIDATURES

### Candidature U18 D2

Les 16 clubs suivants ont candidaté pour 18 places disponibles en U18 D2 :

Beaune As 1	<del>Ent</del> Fauverney 1	St Jean De Losne 1	<del>Ent</del> Fccl 1
Marsannay 1	Mirebellois Pont/Lam 1	Meursault 1	<del>Ent</del> Lacanche 2 Manlay 1
<del>Ent</del> Tilles F.C. 1	Gj Genlis Villers 1	Auxonne CS	Talant 1
U.C.C.F 1	longvic 1	chevigny st sauveur 2	Chenove 1

- Attendu que l'équipe Chenove 1 évoluant en U15 D2 a fait forfait général, elle ne peut candidater en U18 D2, pour la saison 2020-2021.

**La DTD transmet à la commission des compétitions, les engagements suivant pour le niveau U18 D2 et demande à celle-ci de réaliser 1 poules de 8, 1 poule de 7**

Beaune As <del>1</del> 2	<del>Ent</del> Fauverney 1	St Jean De Losne 1	Fccl 1
Marsannay 1	Mirebellois Pont/Lam 1	Meursault 1	<del>Ent</del> Lacanche 2 Manlay
<del>Ent</del> Tilles F.C. 1	Gj Genlis Villers 1	Auxonne CS	Talant 1
U.C.C.F 1	Longvic 1	Chevigny St Sauveur <del>2</del> 1	

### Candidature U15 D2

Les 16 clubs suivants ont candidaté pour 18 places disponibles en U15 D2 :

<del>Gj Mvsr 1</del> Mvf 2	Beaune As 2	Fauverney 1	Talant Cf 1
St Jean De Losne 1	Gj Genlis Villers 1	Longvic 1	Tilles F.C. 1
Daix 1	<del>D.F.C.O 3</del> DFCO 4 (Fem)	Marsannay 1	<del>J-D-F 21 1</del>
Quetigny As 1	As Fontaine D'Ouche 2	Chenove 1	<del>Ent</del> Usse 2

Tous les clubs satisfaisants les critères d'engagement et Sous réserve des dossiers en cours, La DTD transmet à la commission des compétitions, ces engagements pour le niveau U15 D2 et demande à celle-ci de réaliser 2 poules de 8.

## **CANDIDATURE U13 D2**

Les 27 clubs suivants ont candidaté pour 24 places disponibles en U13 D2 :

As Fontaine D'Ouche 2	Fontaine Les Dijon 2	Longvic 2	St Apollinaire 2
Beaune As 2	Fontaine Les Dijon 3	Marsannay 1	St Jean De Losne 2
Chenove 1	Gevrey 2	Marsannay 3 2	Talant Cf 1
Chevigny St Sauveur 2	Gj Genlis Villers 2	Meursault 1	Tilles F.C. 1
D.F.C.O (FEM) 2	Gj MVF 2	Mirebel/Pont/Lam 1	U.C.C.F 1
Aiserey Izeure 1	Is-Selongey 2	Ruffey St Marie 1	U.S. C. D 2
Fauverney 1	Longvic 1	USSE 1	
*ASPTT DIJON 2	*ASPTT DIJON 3	*NOLAY	

La commission décide à titre exceptionnel afin que la situation particulière affecte le moins possible les clubs, du nombre d'équipes candidates et des possibilités du calendrier, de faire 3 poules de 9 équipes pour la phase automne 2020-2021 et donc d'accepter les 27 candidats en D2.

A compter de ce jour, la commission n'acceptera aucune demande de candidature pour les U13 D2.

**Sous réserve des dossiers en cours,**

**La DTD transmet à la commission des compétitions les engagements pour le niveau U13 D2 et demande à celle-ci de réaliser 3 poules de 9, et, demande une modification du calendrier générale pour ajouter une journée de championnat**

\* Attendu que les équipes de ASPTT DIJON 2, ASPTT DIJON 3 et NOLAY 1 ont candidaté en retard

\* Attendu qu'au 24/03/2020, 27 équipes seulement avaient candidaté

\* Attendu que chaque groupe avait un exempt

**En conséquence, la Commission des Compétitions intègre les 3 équipes sus mentionnées dans le championnat U13 D2 afin de compléter les groupes**

### 2.4 COMPOSITION DES GROUPES

#### U18 D2

1 groupe de 8 équipes

1 groupe de 7 équipes

##### **GROUPE A :**

BEAUNE AS 1 – GJ GENLIS VILLERS 1 – ST JEAN DE LOSNE 1 – MEURSAULT 1 – AUXONNE 1 – FCCL 1 – MANLAY 1 – FAUVERNEY 1

##### **GROUPE B :**

MARSANNAY 1 – TILLES FC 1 – UCCF 1 – MPL 1 – LONGVIC 1 – CHEVIGNY ST SR 1 – TALANT FC 1

#### U15 D2

1 groupe de 8 équipes

1 groupe de 7 équipes

##### **GROUPE A :**

MVF 2 – USSE 2 – DAIX 1 – DFCO (FEM) 4 – CHENOVE 1 – TALANT – LONGVIC 1

**GROUPE B :**

St JEAN DE LOSNE – BEAUNE AS 2 – GJ GENLIS VILLERS 2 – FAUVERNEY 1 – ASFO 2 – TILLES FC 1 – QUETIGNY 1 – MARSANNAY 1

<b>U13 D2</b>
---------------

**3 groupes de 10****GROUPE A :**

MVF 2 – USSE 1 – UCCF 1 – ASFO 2 – FONAINES LES DIJON 3 – MARSANNAY 2 – DFCO (FEM) 2 – LONGVIC 2 – USCD 2 – ASPTT 2

**GROUPE B :**

IS SELONGEY 2 – MPL 1 – TILLES FC 1 – CHENOVE 1 – GJ GENLIS VILLERS 2 – GEVREY 2 – CHEVIGNY ST SR 2 – LONGVIC 1 – FAUVERNEY 1 – ASPTT 3

**GROUPE C**

ST JEAN DE LOSNE 2 – BEAUNE AS 2 – MEURSAULT 1 – RUFFEY STE MARIE 1 – AISEREY IZEURE – MARSANNAY 2 – FONAINES LES DIJON 2 – TALANT 1 – ST APOLLINAIRE – NOLAY 1

## 2.3 DATES DES ENGAGEMENTS

**La Commission demande aux clubs de vérifier sur la liste ci-dessous l'exactitude des engagements pour pouvoir procéder à la composition des poules. En cas d'erreur, merci d'envoyer un mail au Secrétariat.**

**U18 D3**

A.S. Seurre - Chenove 1 - Ent Magnien 1 - Ent USSE 1 - Ent U.F.C.O 1 - Gevrey 2 - GJ Genlis Villers 2 - Gresilles F.C 1 - MPL 1

**U15 D3**

Ahuy Fc 1 - Auxonne 1 - Chevigny St Sauveur 2 - Daix 2 - Ent Fccl 1 - Ent Lacanche 1 - Seurre 1 - Ent U.F.C.O 1 - Fontaine Les Dijon 3 - Gresilles Fc 1 - Meursault 1 - Neuilly Crim Sennecey 1 - U.C.C.F 1

**U13 D3**

Ahuy Fc 1 - Bligny 1 - Cessey 1 - Chevigny St Sauveur 3 - Daix 2 - Ent Usse 2 - Fontaine D'Ouche As 3 - Fontaine Les Dijon 4 - Gresilles F.C 1 - Gresilles F.C 2 - Is-Selongey 3 - Longvic 3 - Manlay 2 - Marsannay 3 - Meursault 2 Montbard Venarey 3 - Neuilly Crim Sennecey 1 - Plombières 1 - Seurre 1 - St Apollinaire 3 - St Remy 1 - Talmay 1 - Tilles F.C. 2 - U.F.C.O 1 - U.S. C. D 3 – Ent Val De Norge Fc 1 -

- U18 D3 – U15 D3 – U13 D3 engagement jusqu'au 15/09/2020
- U11, U9 et U7 masculins : jusqu'au 15 septembre 2020.
- U18 à 8, U15 à 8, U13 à 8 en Féminines jusqu'au 15 septembre 2020.
- U11F, U9F et U7F en Féminines jusqu'au 15 septembre 2020.

Tous les engagements se font via footclubs

## 2.4 COURRIELS

- De **ASPTT** : concernant les engagements U13 D2. Pris note. Voir étude des candidatures.
- De **NOLAY** : concernant les engagements U13 D2. Pris note. Voir étude des candidatures.

## 2.5 ENTENTES

**La Commission rappelle que les ententes doivent être déclarées avant la 1<sup>er</sup> journée des championnats**

### ENTENTES DECLAREES AU 8 SEPTEMBRE 2020

Compétition/Phase	Poule	Club entente	Nom équipe	Commentaire
<b>506770 A.S. LACANCHE</b>				
U15 D3 / Phase Automne	523635	A.S. DE POUILLY EN AUXOIS	Ent Lacanche 1	
U15 D3 / Phase Automne	531951	A.S.C. DE MANLAY	Ent Lacanche 1	
U15 D3 / Phase Automne	548975	F.C. MAGNIEN	Ent Lacanche 1	
<b>531951 A.S.C. DE MANLAY</b>				
U18 D2 / Phase Automne	506770	A.S. LACANCHE	Ent Manlay 1	
U18 D2 / Phase Automne	523635	A.S. DE POUILLY EN AUXOIS	Ent Manlay 1	
U18 D2 / Phase Automne	548975	F.C. MAGNIEN	Ent Manlay 1	
<b>522500 ENT. FAUVERNEY ROUVRES BRETENIER</b>				
U18 D2 / Phase Automne	550838	ENT.S. TART LE HAUT VARANGES	Ent Fauvermey 1	
U18 D2 / Phase Automne	552004	AISEREY IZEURE FOOTBALL CLUB	Ent Fauvermey 1	
<b>546171 F.C. CORGOLOIN LADOIX</b>				
U15 D3 / Phase Automne	531711	RUFFEY STE MARIE FOOTBALL CLUB	Ent Focl 1	
<b>548975 F.C. MAGNIEN</b>				
U18 D3 / Phase Automne	506770	A.S. LACANCHE	Ent Magnien 1	
U18 D3 / Phase Automne	523635	A.S. DE POUILLY EN AUXOIS	Ent Magnien 1	
U18 D3 / Phase Automne	531951	A.S.C. DE MANLAY	Ent Magnien 1	
<b>581367 TILLES FOOTBALL CLUB</b>				
U15 D2 / Phase Automne	590305	VAL DE NORGE F. C.	Tilles F.C. 1	
<b>547733 U.F.C. DE L OUCHE</b>				
U18 D3 / Phase Automne	582351	F. C. DE SOMBERNON GISSEY	Ent U.F.C.O 1	
U15 D3 / Phase Automne	582351	F. C. DE SOMBERNON GISSEY	Ent U.F.C.O 1	
<b>550839 U.S. SEMUR EN AUXOIS EPOISSES</b>				
U 13 - D3 / Phase Automne	552238	ENT. S. MORVANDELLE	Ent Semur Epoisses 2	
U18 D3 / Phase Automne	524957	A.S. PRECYLIENNE	Ent Semur Epoisses 1	

## III. CHAMPIONNATS FOOT DIVERSIFIE 2020/2021

### FOOT ENTREPRISE

**RAPPEL** : Le club du F.C. ATLAS ne sera pas autorisé à reprendre le championnat tant qu'ils n'auront pas régularisé leur situation financière. Sans réponse avant vendredi 11 Septembre à 12 heures, la rencontre F.C. ATLAS – LA CHARTREUSE sera perdue par forfait.

### 3.1 DEMANDE DE CHANGEMENT DE DATE/HORAIRE

D1 FE MUNICIPAUX DIJON – TAKE U.S du 12/09/20 se jouera le 14/11/2020

### 3.2 COURRIERS

**Inscription en Coupe F. Bachelard D3-D4** : GROUPAMA - MUNICIPAUX CHENOVE - MUNICIPAUX DIJON - ENSEIGNANTS - ATLAS

## FUTSAL

Attendu que le championnat R2 FUTSAL ne sera plus géré par la LBFC, la commission informe la mise en place d'un championnat avec accessions en LBFC pour la saison 2020/2021. Si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant un championnat inter-districts sera mis en place.

Ce championnat se déroulera en 2 phases (Phase Automne et Printemps). A l'issue de la Phase automne, possibilité d'accéder en Ligue. Les non accédant joueront en phase printemps niveau district.

Les modalités seront communiquées ultérieurement.

### 4.1 DATE D'ENGAGEMENT

Les clubs pourront s'engager du 1<sup>er</sup> Juillet au 15 Septembre 2020

## IV. CHAMPIONNAT FEMININES

Attendu que le championnat R3 ne sera plus géré par la LBFC, la commission informe la mise en place d'un championnat à 11 avec accessions en LBFC pour la saison 2020/2021. Si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant un championnat inter-districts sera mis en place.

Ce championnat se déroulera en 2 phases (Phase Automne et Printemps). A l'issue de la Phase automne, possibilité d'accéder en Ligue. Les non accédant joueront en phase printemps niveau district.

Les modalités seront communiquées ultérieurement.

Nous vous informons que le championnat et le critérium à huit continueront.

### 4.1 DATES D'ENGAGEMENT SENIORS F

Les clubs pourront s'engager en critérium du 1<sup>er</sup> Juillet au 15 Septembre 2020.

*La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.*

**Le Président : B. LECOUR**

**Le Secrétaire : N. BRUNEL**